



Communiqué de presse

Le mardi 30 septembre 2014

BLOCAGE DU PONT DU BRAULT ET MISE EN PLACE DE DEVIATIONS DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE 2014

Du mercredi 1^{er} octobre à compter de 06h00 au vendredi 3 octobre 2014 en fin de journée, **un blocage continu du pont du Brault** sur la route départementale n°9 est prévu suite à une manifestation sur la voie publique.

Cette manifestation sur un axe de transit important entre la Vendée et La Charente-Maritime rend nécessaire la mise en place entre ces deux départements d'une déviation de la circulation et d'itinéraires conseillés.

Déviations entre la Vendée et la Charente-Maritime par RD137 :

Les automobilistes venant de Vendée et se rendant en Charente-Maritime par la RD 137 sont invités à poursuivre leur route sur cet axe. La RD10A sera coupée à hauteur de Puyravault (85).

Les automobilistes venant de Charente-Maritime et se rendant en Vendée par la RD 10 puis la RD 9 devront quitter cet axe à la hauteur de la commune de Charron (17) au lieu dit Bourg Chapon pour rejoindre Marans (17) par la RD 105.

L'ensemble du trafic étant dévié sur la RD 137, de forts ralentissements de la circulation sont à prévoir sur la commune de Marans (17) notamment en journée.

La préfecture de la Vendée conseille donc aux automobilistes en transit d'éviter la RD 137 pour leur déplacement et d'emprunter les itinéraires conseillés.

La préfecture conseille donc d'emprunter l'autoroute contournant Niort (A10 et A83).





Communiqué de presse

Pour se rendre à La Rochelle et en Charente-Maritime depuis Nantes et la Vendée

Emprunter l'autoroute A 83 ou continuer sur cet axe en direction de Poitiers jusqu'à la jonction avec l'autoroute A 10. Prendre ensuite l'autoroute A 10 en direction de Bordeaux.

Pour La Rochelle et Rochefort sortir à la sortie n°33. Se diriger soit en direction de La Rochelle par la RN 248 puis par la RN 11 ou vers Rochefort par la RN 248 puis la RD 911 en passant par Surgères.

Pour Saintes poursuivre sur l'autoroute A 10 jusqu'à la sortie n°35.

Pour se rendre en Vendée ou à Nantes depuis La Rochelle et la Charente-Maritime

Depuis Saintes, prendre l'autoroute A 10 en direction de Poitiers puis après avoir passé la sortie n°33 prendre l'autoroute A 83 en direction de Nantes.

Depuis Rochefort, prendre la RD 911 en direction de Surgères puis Mauzé sur le Mignon. Emprunter la RN 248 en direction de l'autoroute A10. Prendre cet axe autoroutier à l'échangeur n°33 en direction de Poitiers. Emprunter ensuite l'autoroute A 83 en direction de Nantes.

Depuis la Rochelle, prendre la RN 11 en direction de Niort puis la RN 248 en direction de l'autoroute A 10, échangeur n°33. Emprunter l'autoroute A10 en direction de Poitiers puis l'autoroute A 83 en direction de Nantes.

